



**MINISTÈRE DE
L'ENVIRONNEMENT,
DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET NOUVELLE ÉCONOMIE
DU CLIMAT**

**SECRETARIAT GÉNÉRAL À L'ENVIRONNEMENT,
DÉVELOPPEMENT DURABLE ET**

**Unité de Coordination du Programme d'Investissement pour la Forêt
« UC-PIF »**

**PROGRAMME D'INVESTISSEMENT POUR LA FORÊT ET LA RESTAURATION DES SAVANES
« PIFORES »**

TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT DE SEPT (7) TECHNICIENS AGROFORESTIERS

I. Contexte et Justification

Engagée depuis janvier 2009 dans le processus de préparation à la REDD+, la RDC a été sélectionnée en 2010 parmi les huit pays pilotes du Programme d'Investissement pour la Forêt (PIF), l'un des trois Programmes du Fonds Stratégique pour le Climat (FSC). Le Programme d'Investissement Forestier (PIF) de la RDC s'insère dans le processus national REDD+ en tant que première source de financement devant permettre à la RDC d'entrer dans une phase d'investissement pour engager un déploiement opérationnel et à grande échelle de la REDD+ et développer les premiers programmes des changements transformationnels à partir du premier trimestre 2015.

Dans ce cadre, le Gouvernement de la RDC avait reçu deux Dons pour couvrir les coûts de deux projets pilotes à savoir : (i) le Projet Intégré REDD+ dans les bassins de Mbuji-Mayi/Kananga et de Kisangani « PIREDD/MBKIS » (21.5 millions USD), (ii) le Projet de Gestion Améliorée des Paysages Forestiers « PGAPF » (36,9 millions USD), respectivement sur financement de la Banque africaine de développement (BAD) et de la Banque mondiale (BM).

La bonne réussite des différents modèles développés par le PIF de la RDC dans le cadre du PGAPF a milité en faveur des financements additionnels de la part de l'Initiative pour la Forêt d'Afrique Centrale (CAFI) à travers le Fonds National REDD (FONAREDD) avec la Banque mondiale comme Agence d'exécution du CAFI afin de couvrir aussi l'Ex-District du Maï-Ndombe (30 millions USD) et ainsi promouvoir la performance du Programme de Réduction d'Émissions (PRE) de la Province du Maï-Ndombe. Il s'agit du Projet Intégré REDD+ dans le Maï-Ndombe (PIREDD/MND). Comme pour le Projet Parent qu'est le PGAPF, ce financement additionnel développe une approche territoriale cohérente et coordonnée, en finançant les actions qui visent à éliminer et/ou atténuer les causes de la déforestation et de la dégradation des forêts. Un second financement additionnel de 6,2 millions USD a été obtenu du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) afin d'étendre l'envergure des plans développés dans le cadre PIREDD/MND et de prendre en compte les questions spécifiques de biodiversité appuyée par une stratégie de microzonage définissant l'usage des ressources sur base de leurs valeurs pour une utilisation et gestion durable.

L'Unité de Coordination du Programme d'Investissement pour la Forêt (UC-PIF) est la structure dédiée au Secrétariat Général à l'Environnement et Développement Durable (MEDD) pour coordonner les projets et en assurer la Maîtrise d'Ouvrage. Dans le cadre du Partenariat Pays 2022-2026 pour la RDC de la Banque mondiale, il a été retenu parmi les priorités, la préparation d'un nouveau programme de grande envergure afin de mettre à l'échelle, dans le bassin de l'Ouest (Kinshasa, Kongo Central, Kwilu), du Centre (Kasaï, Kasaï-Oriental, Kasaï Central, Lomami) de la RDC, les approches territoriales et les incitations développées dans

le cadre de la mise en œuvre du PGAPF. Il s'agit du « **Programme d'Investissement pour la Forêt et la Restauration des Savanes** » (**PIFORES en sigle français**). Le PIFORES est financé par les ressources de l'IDA à hauteur de 290 millions USD et du fonds fiduciaires « Programme d'Aide à la Gestion du Secteur de l'Energie (ESMAP) » de la Banque pour le volet cuisson propre à hauteur de 10 millions USD. L'accord de financement a été signé par le Gouvernement de la RDC le 04 septembre 2023 et la mise en vigueur est intervenu le 01 mai 2024.

Le PIFORES vise à améliorer la gestion des paysages forestiers et renforcer les moyens de subsistance des communautés dans les zones sélectionnées du projet. Il est structuré autour de cinq composantes ci-après :

Composante 1 : Amélioration de l'aménagement du Territoire pour la gestion des ressources naturelles dans les zones ciblées ;

Composante 2 : Développement de l'agroforesterie et des chaînes de valeur pour la gestion durable des paysages et l'amélioration des moyens de subsistance ;

Composante 3 : Développement d'une chaîne de valeur durable pour l'énergie et la cuisson efficace ;

Composante 4 : Approches améliorées et innovantes pour la mesure, le rapportage et la vérification (MRV) et le financement climatique basé sur les résultats ;

Composante 5 : Mise en œuvre et suivi-évaluation du projet.

Sous les sous- composantes 2.1a, 2.1.b, 2.2, 2.3 et 3.1, le projet vise i) à promouvoir l'agroforesterie et les systèmes de production innovants qui offrent des avantages directs aux communautés de petits exploitants agricoles, ii) à fournir des subventions basées sur la performance à certains petits propriétaires fonciers et PME, leur permettant de mettre en œuvre des pratiques innovantes et durables qui favorisent la croissance économique et la protection de l'environnement, iii) à développer les activités en lien avec la protection/conservation des savanes/forêts et iv) à appuyer le développement des chaînes de valeur autour des activités en lien avec la foresterie communautaires et les activités de carbonisations améliorées.

Dans le souci de capitaliser les saisons culturelles A 2024 et B 2025 en attendant l'aboutissement du processus de recrutement des Assistants Techniques en charge de l'accompagnement de la mise en place des plantations avec les exploitants agricoles du secteur privé (fermier ou concessionnaire), une dizaine d'exploitants agricoles/fermiers ont été identifiés et retenus pour réaliser les plantations agroforestières par anticipation dans les Provinces du Kongo Central et du Kwilu ainsi que la Ville-Province de Kinshasa . Cela est conforme à la stratégie d'anticipation élaborée par l'UC-PIF et approuvée par la Banque mondiale.

A la suite de la mise en œuvre de cette stratégie d'anticipation, des leçons ont été tirées pour un suivi optimal des activités des sous-composantes 2.1 (plantations agroforestières), 2.2 (restauration et protection des paysages), 2.3 (développement des chaînes de valeurs agroforestières) et 3.1 (chaînes de valeur dans la carbonisation). Il s'agit notamment i) de l'extension de la stratégie aux autres Province et ii) du renforcement des équipes des Antennes Provinciales du PIFORES avec des techniciens agroforestiers en vue d'assurer l'accompagnement technique et le suivi des activités agroforestières et de restauration/protection des paysages qui seront réalisées par les fermiers privés ainsi que les communautés. En effet, les activités de ces sous-composantes seront réalisées par plusieurs prestataires et nécessiteront donc un suivi rapproché de l'UC-PIF afin d'orienter la mise en œuvre sur le terrain.

Ainsi, les présents termes de référence sont rédigés dans le but de procéder au recrutement de 7 Techniciens Agroforestiers qui seront basés au niveau de chacune des Antennes Provinciales du PIFORES (Kinshasa, Kongo Central, Kwilu, Kasai, Kasai-Oriental, Kasai Central et Lomami) ; et qui travailleront en étroite collaboration avec les experts techniques de la Coordination Nationale.

II. Rôles et responsabilités

Sous l'autorité du Coordonnateur National de l'UC-PIF, la supervision directe du Chef d'Antenne Provinciale et en étroite collaboration avec les Experts techniques de l'UC-PIF, les techniciens agroforestiers auront pour mission principale d'assurer l'accompagnement technique et le suivi des activités agroforestières du projet. Il travaillera en étroite collaboration avec les bénéficiaires, les partenaires locaux et l'équipe du projet pour garantir la réussite des interventions. Spécifiquement :

- Accompagner et suivre la mise en place des plantations agroforestières réalisées par les communautés et les exploitants agricoles et/ou fermiers du secteur privé ;
- Participer aux missions d'audit des plantations agroforestières réalisées par les communautés et des exploitants agricoles et/ou fermiers du secteur privé ;
- Participer aux missions de validation des plantations ;
- Assurer la formation et l'encadrement des bénéficiaires sur les techniques agroforestières durables.
- Gérer la base des données numériques ;
- Renforcer les capacités techniques des ALE et les services techniques à travers des formations sur les pratiques de l'agroforesterie, sur la Régénération naturelle assistée (RNA), la carbonisation améliorée, la restauration des paysages et la planification de la Gestion des Ressources Naturelles (GRN) ;
- Participer à l'installation des essais agronomiques liés aux techniques agroforestières et l'utilisation du biochar.
- Superviser les activités d'entretien des arbustes et de diversification des cultures sur les parcelles de plantations
- Participer à la collecte et l'analyse des données en lien avec la biodiversité ;
- Assurer le suivi technique des systèmes agroforestiers et proposer des améliorations adaptées aux conditions locales.
- Suivre la mise en œuvre des activités en lien avec le développement des chaînes de valeur ;
- Appuyer le renforcement des capacités des services techniques déconcentrés pour le suivi efficace des investissements du PIFORES dans le domaine agro-forestier.
- Travailler en coordination avec les autres membres de l'équipe pour une approche intégrée des interventions.
- Rédiger des rapports d'activités périodiques et assurer la documentation des bonnes pratiques.
- Sensibiliser les communautés locales à la protection de l'environnement et aux bénéfices de l'agroforesterie

III. Profil du Consultant

- Être titulaire d'un diplôme d'études supérieures ou universitaires (Bac +5) en Agronomie, Foresterie, Gestion des Ressources Naturelles, Ecologie forestière ou en conservation de la biodiversité ;
- Avoir au minimum 3 ans d'expérience professionnelle dans la conduite des opérations agroforestières ou des boisements agro-forestiers communautaires et / ou fermiers sur le terrain et de diffusion des techniques agroforestières et des systèmes de culture durable ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans de travail pratique dans l'accompagnement communautaire dans le développement du monde Rural ;
- Avoir une expérience dans l'utilisation du GPS ;
- Avoir la connaissance des logiciels SIG, et de collecte des données à l'aide des plateformes numériques (Kobocollect est un atout) ;
- Avoir la bonne maîtrise de la langue française (Parlé et écrit) et/ou une langue locale ;
- Avoir une connaissance en informatique (Microsoft : Word, Excel, Power Point, internet).
- Capacité à travailler en équipe et à s'adapter aux défis du terrain.

IV. Aptitude professionnelle

- Être de bonne moralité ;
- Faire preuve d'esprit d'initiative, autonomie et sens de l'organisation

- Avoir une grande capacité organisationnelle, une réactivité et une proactivité ;
- Faire preuve de rigueur, bonne capacité d'organisation ;
- Être apte à communiquer et à travailler en équipe ;
- Être capable de travailler sous pression ;
- Avoir une capacité d'analyse et de synthèse ;
- Être capable de travailler en milieu socioculturel diversifié et sous pression, ayant une capacité de gérer des conflits.

V. Durée du contrat

La durée du contrat est de 12 mois renouvelable assortie d'une première évaluation après les 6 premiers mois du contrat. Cette évaluation a pour but d'identifier les points forts et les points qui méritent une attention particulière pendant les autres 6 mois, en rapport avec son mandat.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

VI. Modalités de candidature

Les candidats intéressés sont invités à soumettre leur dossier de candidature comprenant :

- Un CV détaillé avec références professionnelles.
- Une lettre de motivation adressée à Mr Coordonnateur de UCPIF
- Copies des diplômes et certificats pertinents.